

Indépendant, profession libérale,
votre retraite, vous la voyez
comment ?

Préparez-vous une retraite agréable avec
lalux-Safe Future



Indépendants : sécurisez votre avenir tout en profitant des avantages fiscaux !

Depuis de nombreuses années, l'égalité de traitement des indépendants par rapport aux salariés est prônée. Avec l'extension du champ d'application de la loi sur les régimes complémentaires de pension aux professions libérales et aux indépendants, une étape importante a été franchie! Alors, médecins, avocats, notaires, architectes, commerçants, artisans, administrateurs,... assurez-vous un revenu supplémentaire lors de votre départ en retraite.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les indépendants et professions libérales peuvent souscrire à un régime complémentaire de pension agréé et ainsi bénéficier d'avantages similaires aux salariés affiliés à une assurance pension groupe du type 2^{ième} pilier (*régime complémentaire de pension mis en place par l'employeur au profit des salariés*). Concrètement, les indépendants peuvent désormais financer leur propre pension tout en bénéficiant d'une fiscalité favorable.

À cette occasion, LALUX offre avec **lalux-Safe Future**, un produit spécialement dédié à ces nouveaux avantages fiscaux, assorti de garanties modulables permettant de sécuriser votre futur et celui de vos proches.

Liberté et flexibilité

lalux-Safe Future s'adapte entièrement aux besoins individuels. Vous pouvez librement décider du montant de la prime que vous souhaitez investir. Le montant des cotisations peut être adapté chaque année en fonction de votre situation. **Ainsi, la prime retraite déductible comme « dépenses spéciales » peut aller jusqu'à 20% de votre revenu annuel.**

Cette prime est soumise à un impôt forfaitaire de 20% et à une taxe rémunératoire de 0.9% non déductibles. Cependant en contrepartie, le capital épargné versé au terme du contrat est libre d'impôt sur le revenu au Luxembourg.

La flexibilité va bien au-delà. Vous choisissez les supports dans lesquels vous souhaitez investir votre argent. Si vous désirez un rendement plus performant, vous pouvez investir dans des fonds d'investissements. Si par contre, vous souhaitez plus de sécurité, vous choisissez un produit d'assurances vie classique à rendement garanti. La combinaison de ces options est également possible.

Indépendant, profession libérale,
votre retraite, vous la voyez
comment ?

Préparez-vous une retraite agréable avec
lalux-Safe Future



Protégez vos proches

Une planification financière efficace passe aussi par la protection des membres de votre famille contre les aléas de la vie. Des couvertures complémentaires en cas de décès ou d'invalidité veillent à ce que le niveau de vie de votre famille soit protégé quoi qu'il vous arrive !

Souscription simple et rapide

Enfin, le contrat **lalux-Safe Future** est conclu complètement sous forme digitale, ce qui vous permet d'optimiser votre temps et de faciliter le processus de souscription.

Toutes les informations sur **lalux-Safe Future** sont disponibles sous <https://bit.ly/338fb1B>.